



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février-2 mars 2022

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 16 février 2022

WFP/EB.1/2022/8-A

Original: anglais

Questions d'administration et de gestion

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023

1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour information.
2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

Coordonnateurs responsables:

M. P. Ward
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
tél.: 066513-2917

M. A. Crespel
Chef
Sous-Division de la traduction et de la documentation
tél.: 066513-2075

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|--|---|--|
| EB.1/2022 (28 février-2 mars) | EB.A/2022 (20-24 juin) | EB.2/2022 (14-18 novembre) |
| INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif |
| RAPPORTS ANNUELS | RAPPORTS ANNUELS <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2021 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction (E) | RAPPORTS ANNUELS |
| QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 (A) ➤ Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022 (A) ➤ Politique d'évaluation du PAM (2022) (A) ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I) ➤ Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration des politiques du PAM (A) ➤ Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I) |
| RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (A) ➤ Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2021 (A) ➤ Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E) ➤ Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021 (E) ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur les partenaires coopérants (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur les structures et mécanismes de supervision à la disposition de la direction (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021) (E) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2021 (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I) |

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|---|---|--|
| EB.1/2022 (28 février-2 mars) | EB.A/2022 (20-24 juin) | EB.2/2022 (14-18 novembre) |
| <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 et réponse préliminaire de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - El Salvador (2017-2021) - Honduras (2018-2021) - Zimbabwe (2017-2021) | <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Afghanistan (2018-2022) - Mozambique (2017-2022) - République-Unie de Tanzanie (2017-2021) ➤ Examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de nature stratégique ou de portée mondiale ➤ Réponse complète de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations | <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Synthèse des éléments factuels issus des évaluations et réponse de la direction ➤ Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Algérie (2019-2022) - Bolivie (État plurinational de) (2018-2022) - Équateur (2017-2021) - Inde (2019-2023) - Jordanie (2020-2024) - Kirghizistan (2018-2022) - Mauritanie (2019-2022) - Nigéria (2019-2022) - Pakistan (2018-2022) - Pérou (2018-2022) - République centrafricaine (2018-2022) - Soudan (2019-2023) - Soudan du Sud (2018-2021) - Sri Lanka (2018-2022) - Tadjikistan (2019-2024) - Tchad (2019-2023) |
| <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burundi (2022-2024) ➤ Cameroun (2022-2026) ➤ Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026) <p><i>Révisions de plans stratégiques de pays et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afghanistan (2018-2022) ➤ Namibie (2017-2022) <p><i>Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture après avoir été soumises aux États membres pour observations (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madagascar (2019-2024) <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> | <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chine ➤ El Salvador ➤ Mozambique ➤ République-Unie de Tanzanie ➤ Togo ➤ Zimbabwe <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> | <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bolivie (État plurinational de) ➤ Équateur ➤ Guinée-Bissau ➤ Honduras ➤ Inde ➤ Iran (République islamique d') ➤ Jordanie ➤ Kirghizistan ➤ Liban ➤ Libye ➤ Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique ➤ Pakistan ➤ Pérou ➤ Soudan du Sud ➤ Sri Lanka ➤ Tadjikistan ➤ Timor-Leste ➤ Turquie ➤ Yémen <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> |

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|--|--|--|
| EB.1/2022 (28 février-2 mars) | EB.A/2022 (20-24 juin) | EB.2/2022 (14-18 novembre) |
| <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1^{er} juillet-31 décembre 2021) | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> |
| <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (A) |
| <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2021 (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> |
| <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> |
| <p>QUESTIONS DIVERSES</p> | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) |

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|---|--|--|
| EB.1/2023 (27 février-3 mars) | EB.A/2023 (26-30 juin) | EB.2/2023 (13-17 novembre) |
| INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif |
| RAPPORTS ANNUELS | RAPPORTS ANNUELS <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2022 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction (E) | RAPPORTS ANNUELS |
| QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A) ➤ Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A) ➤ Politique relative aux opérations aériennes (A) ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique relative aux transferts de type monétaire (A) ➤ Politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (A) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I) |
| RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2022 (A) ➤ Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E) ➤ Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022 (E) ➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2022) (E) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2022 (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2024-2026 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I) |

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|---|--|--|
| EB.1/2023 (27 février-3 mars) | EB.A/2023 (26-30 juin) | EB.2/2023 (13-17 novembre) |
| <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la nutrition et sur le VIH/sida, et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction ➤ Rapports succinets d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - État de Palestine | <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de changement climatique et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation des politiques en matière de réduction des risques de catastrophe et de résilience, et réponse de la direction ➤ Rapports succinets d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Égypte (2018-2023) - Haïti (2019-2023) - Kenya (2018-2023) - Zambie (2019-2024) ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations | <p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports succinets d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction <ul style="list-style-type: none"> - Bénin (2019-2023) - Bhoutan (2019-2023) - Burkina Faso (2019-2023) - Cambodge (2019-2023) - Ghana (2019-2023) - Malawi (2019-2023) - Namibie (2017-2022) - Népal (2019-2023) - Nicaragua (2019-2023) - Philippines (2018-2023) - République dominicaine (2019-2023) - Sénégal (2019-2023) |
| <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Algérie ➤ État de Palestine ➤ Gambie ➤ Mauritanie ➤ Nigéria ➤ République centrafricaine ➤ Venezuela <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> | <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Égypte ➤ Guinée ➤ Kenya ➤ Zambie <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> | <p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afghanistan ➤ Angola ➤ Bénin ➤ Bhoutan ➤ Burkina Faso ➤ Cambodge ➤ Ghana ➤ Haïti ➤ Madagascar ➤ Malawi ➤ Maroc ➤ Myanmar ➤ Namibie ➤ Népal ➤ Nicaragua ➤ Philippines ➤ République dominicaine ➤ République populaire démocratique de Corée ➤ Sénégal ➤ Soudan ➤ Tchad <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> |
| <i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i> | <i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i> | <i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i> |

| RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 | | |
|--|---|---|
| EB.1/2023 (27 février-3 mars) | EB.A/2023 (26-30 juin) | EB.2/2023 (13-17 novembre) |
| QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I) | QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I) | QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (A) |
| QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) | QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2022 (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) | QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION |
| RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION |
| QUESTIONS DIVERSES | QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) | QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) |

**PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023
(présenté par sujet et par session)**

RAPPORTS ANNUELS

EB.A/2022 (20-24 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2021 (A)

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2021 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021 (E)

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction (E)

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2022 (A)

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2022 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 (E)

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2022 et note de la direction (E)

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2022 (28 février-2 mars)

Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 (A)

En se fondant sur le nouveau Plan stratégique, le Secrétariat présente une version actualisée du Cadre de résultats pour 2022-2025. Cette mise à jour concourt à une gestion efficace, efficiente et économique des opérations, tout en améliorant le respect de l'obligation redditionnelle et la transparence. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.

Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022 (A)

Une évaluation de la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2015-2020) a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2020. Une version révisée de la politique, établie compte tenu des recommandations issues de l'évaluation et des résultats d'une analyse approfondie, lui est soumise pour approbation.

Politique d'évaluation du PAM (2022) (A)

Compte tenu des résultats de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM effectué par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2020 et des recommandations formulées à cette occasion, et à l'issue de consultations avec la direction du PAM et les États membres, une politique d'évaluation révisée est présentée au Conseil pour approbation.

Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I)

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document est présenté au Conseil pour information.

Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (I)

Conformément à ce qu'a demandé le Bureau à sa réunion du 10 décembre 2021, le Secrétariat fera un exposé sur le rôle joué par le PAM s'agissant de donner suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Cet exposé sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Élaboration des politiques du PAM (A)

Comme suite à des discussions au sein du Bureau en 2021, le Secrétariat fera le point sur l'élaboration des politiques du PAM, en examinant le processus d'établissement de celles-ci et en donnant une vue d'ensemble de la façon dont elles sont mises en œuvre, évaluées et révisées au PAM. Ce point sera présenté au Conseil pour approbation.

Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A)

Comme suite aux recommandations présentées au Conseil à sa première session ordinaire de 2017 dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités, le Secrétariat soumettra, pour approbation, une politique en matière de renforcement des capacités des pays.

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présentera tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)**Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)**

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

EB.1/2023 (27 février-3 mars)**Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A)**

Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable qui a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2021, une version révisée de la politique d'alimentation scolaire sera soumise au Conseil pour approbation.

Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A)

Cette politique fera fond sur le document intitulé "L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM", approuvé par le Conseil en 2002, et exploitera les travaux de recherche récents, l'expérience du PAM dans les zones urbaines et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui a eu lieu en octobre 2016. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Politique relative aux opérations aériennes (A)

En application de la recommandation formulée par l'Auditeur externe dans le rapport sur les services de transport aérien qu'il a présenté au Conseil à sa session annuelle de 2020, le Secrétariat soumettra au Conseil, pour approbation, une politique relative aux opérations aériennes.

Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I)

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Politique relative aux transferts de type monétaire (A)

Conformément à ce qu'a proposé le Secrétariat et compte tenu de l'expansion considérable du recours aux transferts de type monétaire depuis leur première utilisation dans le cadre d'opérations du PAM en 2009, une politique en la matière sera présentée au Conseil pour approbation.

Politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (A)

Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire présentée au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2021, une politique révisée sera soumise au Conseil pour approbation.

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présentera tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

EB.1/2022 (28 février-2 mars)

Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (A)

Le Secrétariat présente une proposition tendant à transférer au Compte d'intervention immédiate des fonds prélevés sur les réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique (I)

Le Conseil a approuvé par correspondance le relèvement des plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres. Comme il est d'usage, le document approuvé est maintenant soumis au Conseil pour information.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Comptes annuels vérifiés de 2021 (A)

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2021. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E)

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Cette date de clôture coïncide avec la fin de la préparation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E)

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspectrice générale sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvre l'année 2021, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021 (E)

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2021, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2021, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2022. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2021 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport de l'Auditeur externe sur les partenaires coopérants (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E)

Ce rapport présentera les résultats d'un audit externe consacré aux partenaires coopérants, qui avait pour objectif d'examiner si le Secrétariat gérait les partenaires coopérants du PAM de manière optimale et dans le respect des principes d'efficacité, d'économie et d'efficience. La réponse du Secrétariat aux recommandations formulées dans le rapport sera également présentée. Ces deux documents seront soumis au Conseil pour examen.

Rapport de l'Auditeur externe sur les structures et mécanismes de supervision à la disposition de la direction (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E)

Ce rapport présentera les résultats d'un audit externe consacré aux structures et mécanismes de supervision à la disposition de la direction, qui aura pour objectif d'examiner l'efficacité et l'efficience des moyens et méthodes utilisés par la direction du PAM pour obtenir des assurances suffisantes s'agissant des mesures prises et des résultats obtenus, et éclairer la prise de décisions. Cet audit sera en particulier l'occasion d'examiner la façon dont la direction prend les décisions à la lumière des informations obtenues grâce aux mécanismes de supervision. La réponse du Secrétariat aux recommandations formulées dans le rapport sera également présentée. Ces deux documents seront soumis au Conseil pour examen.

Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021) (E)

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2021 (I)

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

EB.2/2022 (14-18 novembre)**Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2023-2025, y compris le budget du PAM pour 2023.

Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2022-2023. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2023 (26-30 juin)**Comptes annuels vérifiés de 2022 (A)**

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2022. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (E)

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Cette date de clôture coïncide avec la fin de la préparation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E)

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspectrice générale sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvrira l'année 2022, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2022 (E)

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2022, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2022, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2023. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2022 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E)

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant. Ces deux documents seront soumis au Conseil pour examen.

Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2022) (E)

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2022 (I)

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

EB.2/2023 (13-17 novembre)**Plan de gestion du PAM pour 2024-2026 (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2024-2026, y compris le budget du PAM pour 2024.

Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2023-2024. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

EB.1/2022 (28 février-2 mars)

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles et réponse de la direction (E)

Cette évaluation stratégique examine l'utilisation que fait le PAM des technologies et de l'innovation dans les environnements difficiles ainsi que la façon dont les innovations technologiques sont utilisées dans le contexte de crises humanitaires.

Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 et réponse préliminaire de la direction (E)

Ce rapport d'évaluation analyse l'exécution par le PAM de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central lancée en riposte à la COVID-19 et apporte des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des interventions d'urgence et leur mise en œuvre.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passent en revue et analysent toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évaluent la performance et les résultats et fournissent des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après sont présentés:

- El Salvador (2017-2021)
- Honduras (2018-2021)
- Zimbabwe (2017-2021)

EB.A/2022 (20-24 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction (E)

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation du PAM et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Afghanistan (2018-2022)
- Mozambique (2017-2022)
- République-Unie de Tanzanie (2017-2021)

Examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de nature stratégique ou de portée mondiale (E)

Ce document rendra compte de la suite donnée par le PAM aux recommandations issues des évaluations thématiques de nature stratégique ou de portée mondiale.

Réponse complète de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 (E)

Comme indiqué au Conseil à sa première session ordinaire de 2022, la réponse de la direction à cette évaluation lui serait présentée en deux étapes, une première réponse générale, narrative et stratégique étant soumise à la première session ordinaire de 2022 et une réponse complète, suivant la présentation habituelle, étant présentée à la session annuelle de 2022.

Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2022 (14-18 novembre)

Synthèse des éléments factuels issus des évaluations et réponse de la direction (E)

Cette synthèse comportera une analyse des constatations et des recommandations issues des évaluations réalisées sur certains thèmes ou domaines d'activité. Elle visera à tirer des enseignements de l'expérience, à évaluer les résultats obtenus et à alimenter la base de données factuelles du PAM.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Algérie (2019-2022)
- Bolivie (État plurinational de) (2018-2022)
- Équateur (2017-2021)
- Inde (2019-2023)
- Jordanie (2020-2024)
- Kirghizistan (2018-2022)
- Mauritanie (2019-2022)

- Nigéria (2019–2022)
- Pakistan (2018–2022)
- Pérou (2018–2022)
- République centrafricaine (2018–2022)
- Soudan (2019–2023)
- Soudan du Sud (2018–2021)
- Sri Lanka (2018–2022)
- Tadjikistan (2019–2024)
- Tchad (2019–2023)

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la nutrition et sur le VIH/sida, et réponse de la direction (E)

Cette évaluation stratégique regroupera l'évaluation de la politique en matière de nutrition, approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2017, et celle de la politique relative à la lutte contre le VIH et le sida, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2010.

Rapport succinct de l'évaluation de la consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction (E)

Ce rapport d'évaluation analysera la mise en œuvre de la politique en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2013.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Le rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays ci-après sera présenté:

- État de Palestine (2018–2022)

EB.A/2023 (26-30 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2022 et réponse de la direction (E)

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation du PAM et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de plans stratégiques de pays et réponse de la direction (E)

Ce rapport d'évaluation analysera la mise en œuvre de la politique en matière de plans stratégiques de pays, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2016 dans le cadre de la feuille de route intégrée.

Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de changement climatique et réponse de la direction (E)

Ce rapport d'évaluation analysera la mise en œuvre de la politique en matière de changement climatique, approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2017.

Rapport succinct de l'évaluation des politiques en matière de réduction des risques de catastrophe et de résilience, et réponse de la direction (E)

Ce rapport portera sur deux évaluations distinctes consacrées l'une à la politique en matière de réduction des risques de catastrophe, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011, et l'autre à la politique en matière de résilience, approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015.

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Égypte (2018-2023)
- Haïti (2019-2023)
- Kenya (2018-2023)
- Zambie (2019-2024)

Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2023 (13-17 novembre)

Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Bénin (2019-2023)
- Bhoutan (2019-2023)
- Burkina Faso (2019-2023)
- Cambodge (2019-2023)
- Ghana (2019-2023)
- Malawi (2019-2023)
- Namibie (2017-2022)
- Népal (2019-2023)
- Nicaragua (2019-2023)
- Philippines (2018-2023)
- République dominicaine (2019-2023)
- Sénégal (2019-2023)

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2022 (28 février-2 mars)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil est saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Burundi (2022-2024)
- Cameroun (2022-2026)
- Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)

Révisions de plans stratégiques de pays et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des révisions de plans stratégiques de pays approuvées par correspondance ci-après:

- Afghanistan (2018-2022)
- Namibie (2017-2022)

Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture après avoir été soumises aux États membres pour observations (I)

Le Conseil est saisi, pour information, de la révision du plan stratégique de pays ci-après concernant une intervention face à une crise et de l'augmentation budgétaire correspondante, soumises au Conseil pour observations:

- Madagascar (2019-2024)

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1^{er} juillet-31 décembre 2021) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et les augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Chine
- El Salvador
- Mozambique
- République-Unie de Tanzanie
- Togo
- Zimbabwe

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)**Plans stratégiques de pays (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bolivie (État plurinational de)
- Équateur
- Guinée-Bissau
- Honduras
- Inde
- Iran (République islamique d')
- Jordanie
- Kirghizistan
- Liban
- Libye
- Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique
- Pakistan
- Pérou
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Tadjikistan
- Timor-Leste
- Turquie
- Yémen

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

EB.1/2023 (27 février-3 mars)**Plans stratégiques de pays (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Algérie
- État de Palestine
- Gambie
- Mauritanie
- Nigéria
- République centrafricaine
- Venezuela

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2023 (26-30 juin)**Plans stratégiques de pays (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Égypte
- Guinée
- Kenya
- Zambie

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2023 (13-17 novembre)**Plans stratégiques de pays (A)**

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Afghanistan
- Angola
- Bénin
- Bhoutan
- Burkina Faso
- Cambodge
- Ghana
- Haïti
- Madagascar
- Malawi
- Maroc
- Myanmar
- Namibie
- Népal
- Nicaragua
- Philippines
- République dominicaine
- République populaire démocratique de Corée
- Sénégal
- Soudan
- Tchad

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil pour information.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**EB.1/2022 (28 février-2 mars)****Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I)**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2022-2023 est présentée pour information.

EB.A/2022 (20-24 juin)**Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I)**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2022-2023 sera présentée pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)**Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (A)**

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2023-2024.

EB.1/2023 (27 février-3 mars)**Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I)**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2023-2024 sera présentée pour information.

EB.A/2023 (26-30 juin)**Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (I)**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2023-2024 sera présentée pour information.

EB.2/2023 (13-17 novembre)**Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2024-2025 (A)**

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2022 (28 février-2 mars)

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A)

Le premier mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant arrivera à échéance le 28 février 2022. Le Conseil reconduira ce membre dans ses fonctions ou nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection établi conformément à la décision 2021/EB.2/15 du Conseil. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2021;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A)

Le second mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant arrivera à échéance le 14 novembre 2022. Le Conseil nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (I)

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires (I)

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2021 (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2021. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

Rapport sur la sécurité (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2021, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce rapport sera présenté au Conseil pour information.

EB.1/2023 (27 février-3 mars)

Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (A)

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant devant être nommés en 2023. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2022;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2023 (26-30 juin)

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (A)

Le second mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant arrivera à échéance le 29 juillet 2023. Le Conseil nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (I)

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires (I)

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2022 (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2022. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

Rapport sur la sécurité (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2022, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

QUESTIONS DIVERSES

EB.A/2022 (20-24 juin)

Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)**Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)**

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2023 (26-30 juin)**Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)**

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2023 (13-17 novembre)**Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)**

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes, 2022-2023

| | 2022 | | 2023 | |
|------------------|---|--|---|---|
| JANVIER | 36 NERC | 10-13 | | |
| FÉVRIER | FIDA/CA 36 NERC (suite) FIDA/CG 190 CF (PAM) PAM | 4 7-8 14-18 18 28/2-2/3 | FIDA/CG PAM | 13-17 27/2-3/3 |
| MARS | 36 APRC 115 CQCJ 37 LARC | 8-11 21-23 28/3-1/4 | 117 CQCJ 195 CF 135 CP | 6-8 13-17 13-17 |
| AVRIL | 32 ARC INARC FIDA/CA | 11-14 25-29 | 171 CL | 24-28 |
| MAI | 33 ERC 191 CF 133 CP | 10-13 16-20 16-20 | FIDA/CA | 8-12 |
| JUIN | 192 CF (PAM) 169 CL PAM | 1-3 13-17 20-24 | 196 CF (PAM) PAM | 5-7 26-30 |
| JUILLET | 75 CCP 28 COAG | 13-15 18-22 | 43 C 172 CL 46 CODEX (Genève) 19 CGRFA | 1-7 10 17-21 24-28 |
| AOÛT | | | | |
| SEPTEMBRE | 35 COFI FIDA/CA | 5-9 12-16 | FIDA/CA | 18-22 |
| OCTOBRE | 26 COFO 50 CSA JMA 116 CQCJ 193 CF (PAM) | 3-7 10-13 14 (vendredi) 17-21 27-28 | 51 CSA JMA 118 CQCJ 197 CF (PAM) | 16-20 16 (lundi) 23-25 30-31 |
| NOVEMBRE | 194 CF 134 CP PAM 45 CODEX (Rome) | 7-11 7-11 14-18 21-25 | 198 CF 136 CP PAM | 6-10 6-10 13-17 |
| DÉCEMBRE | 170 CL 45 CODEX (Rome) (suite) FIDA/CA | 5-9 12-13 12-16 | 173 CL FIDA/CA | 4-8 11-15 |

| | | | |
|-------------------|----------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Pâques: | 17 avril 2022 | Pâques: | 9 avril 2023 |
| Pâques orthodoxe: | 24 avril 2022 | Pâques orthodoxe: | 16 avril 2023 |
| Ramadan: | 2 avril-1 ^{er} mai 2022 | Ramadan: | 22 mars-20 avril 2023 |
| Eid al-Fitr: | 3 mai 2022 | Eid al-Fitr: | 21 avril 2023 |
| Eid al-Adha: | 10 juillet 2022 | Eid al-Adha: | 29 juin 2023 |

| | | | |
|-------|---|---------|---|
| APRC | Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique | CP | Comité du programme |
| ARC | Conférence régionale pour l'Afrique | CQCJ | Comité des questions constitutionnelles et juridiques |
| C | Conférence | CSA | Comité de la sécurité alimentaire mondiale |
| CCP | Comité des produits | ERC | Conférence régionale pour l'Europe |
| CF | Comité financier | FIDA/CA | Conseil d'administration du FIDA |
| CGRFA | Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture | FIDA/CG | Conseil des gouverneurs du FIDA |
| CL | Conseil | INARC | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord |
| COAG | Comité de l'agriculture | JMA | Journée mondiale de l'alimentation |
| CODEX | Commission du Codex Alimentarius | LARC | Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| COFI | Comité des pêches | NERC | Conférence régionale pour le Proche-Orient |
| COFO | Comité des forêts | | |